

N° 2484—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Babine ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2485—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne d'Yellowknife ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2486—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Fort Smith ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2487—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne de Fort Simpson ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire en question a-t-il consigné les opinions de la bande, des bandes ou des Indiens en question et ces opinions ont-elles été transmises ou envoyées directement ou indirectement à la Direction des affaires indiennes ou à tout autre ministère ou service du gouvernement à Ottawa?

N° 2488—*M. Howard*—30 novembre

Le surintendant de l'agence indienne d'Aklavik ou tout autre fonctionnaire de la Direction des affaires indiennes a-t-il tenu des réunions, assisté à des réunions ou eu des discussions avec l'une quelconque des bandes indiennes ou avec des Indiens dans le bureau de l'agence en question au sujet des dispositions du bill C-130 déposé au cours de la session de 1963 du Parlement et, dans le cas de l'affirmative, ledit surintendant ou autre fonctionnaire